



Sécurité et aménagement, l'UDC s'en préoccupe toujours

Rigueur sans pitié ?

Les habitants qui utilisent le domaine public pour le stationnement de leurs véhicules sont victimes d'une rigueur sans pitié de la part des forces de l'ordre qui écumant de préférence les abords des commerces aux heures de repas. S'agit-il d'une mesure sécuritaire ou d'un stratagème pour renflouer les caisses publiques avec l'argent de contribuables déjà lourdement taxés ? L'UDC a interpellé le Conseil administratif.

Tolérance aveugle ?

Si la surveillance diurne semble fonctionner à merveille, la présence des forces de l'ordre se fait très discrète une fois la nuit tombée et la ville devient trop souvent le terrain de jeux des vandales et tagueurs. Depuis des années, le Conseil administratif fait la sourde oreille à nos interpellations pour une vidéoprotection nocturne des endroits sensibles. Il s'agit là pourtant d'une mesure ciblée dont le caractère dissuasif est reconnu ailleurs alors pourquoi pas à Vernier ?

Pour l'UDC, la sécurité des habitants prime

Conscient du problème, mais opposés à toute action punitive, le Conseil administratif a opté pour la méthode douce: la présence de **médiateurs de nuit**, de 18 à 2 heures du matin. Ce « *dispositif de lutte contre les incivilités et l'insécurité* » fonctionne depuis 2011 aux Avanchets et à Châtelaine-Balexert. Intégré au service social, un groupe de 4 personnes plus un coordinateur, a comme mission de lutter contre les nuisances nocturnes et de répondre aux doléances des habitants.

L'UDC s'est montrée très dubitative, voire critique par rapport à l'efficacité de ce projet dont le coût s'élève à CHF 480'000.- en 2013. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé par voie de motion un rapport permettant l'évaluation du projet.

Notre motion a été adoptée et en réponse à notre requête, le Conseil administratif a fourni une information détaillée et convaincante qui devrait bientôt être rendue publique.

Les Correspondants de nuit **sont les seuls présents sur le terrain la nuit**, ils complètent le travail réalisé par les travailleurs sociaux, la police cantonale et les agents municipaux.

Faut-il élargir le dispositif des Correspondants de nuit aux autres quartiers de Vernier ?

L'UDC n'y serait pas opposée, à condition que le coût de l'opération soit compensé par des économies d'un montant équivalent. Le budget de la commune ne cesse d'augmenter, il n'est pas sûr que les recettes suivent indéfiniment une courbe ascendante.

En route pour de nouvelles nuisances !

Le Plan directeur est un acte majeur. Contraignant, il fixe l'aménagement et donc l'orientation que nous désirons pour le développement de notre canton pour les 15 ans à venir au minimum. De l'aménagement découlent le logement, les emplois, la mobilité, tout ce qui influe sur notre vie et sa qualité.

Par 64 oui (Verts, Socialistes, PDC, PLR) contre 19 non (UDC, MCG), le plan directeur cantonal 2030 a été adopté le 20 septembre 2013 par le Grand Conseil. Les demandes d'amendement de la Commune de Vernier, notamment son refus de voir son territoire transformé en une vaste zone industrielle, ont été ignorées, de même d'ailleurs que celles de la plupart des 31 communes qui s'étaient opposées à ce plan cantonal. Il doit encore être validé par la Confédération avant d'entrer en vigueur, mais déjà le Canton s'active pour nous imposer de nouvelles nuisances, telle la future centrale de méthanisation des déchets organiques, un projet sur lequel l'UDC s'est empressée de déposer une résolution demandant que des séances publiques d'information soient organisées au plus vite. **Notre détermination à défendre la qualité de vie des habitants ne fléchira pas !**

Ruth Kaelin, Conseillère municipale et
Christina Meissner, Conseillère municipale et députée